

**Procès-verbal de la réunion statutaire de l'assemblée générale
tenue le 27 octobre 2006
au siège social de l'Université du Québec (AG-010)**

Sont présents :

De la direction :

Francine David (APRÈS L'UQAM)
Gaston Dumont (ARUQAR)
Pierre Laplante (ARUQAR)
Denis Rivest (APRÈS L'UQAM)

Des associations affiliées :

Association du personnel retraité de l'UQAM (APRÈS L'UQAM) – 3 délégués
Francine David, Thérèse Leduc, Denis Rivest

Association des personnes retraitées de la Télé-université (APRTU) – 2 délégués
Élise Fournier, Céline Lebel

Association des professeures et professeurs retraités de l'UQAM (APR-UQAM) – 3 délégués
Louise Dupuy-Walker, Yvon Pépin

Association des professeurs retraités de l'UQTR (APR-UQTR) – 3 délégués
Antoine Aubin, Paul Gagné

Association des retraités(e)s de l'ENAP (ARENAP) – 2 délégués
Claude Angers, Micheline Turcotte

Association des retraités de l'UQAC (ARUQAC) – 3 délégués
Dianne Chrétien, Gilles-H. Lemieux

Association des retraités de l'UQAR (ARUQAR) – 3 délégués
Marièle Cantin, Guy Dionne, Gaston Dumont, Pierre Laplante

Association des retraités de l'UQAT (ARUQAT) – 2 délégués
Jean Turgeon

Association des retraités de l'UQO (ARUQO) – 2 délégués
Yves Asselin

Association des retraités de l'UQ (ARUQSS) – 2 délégués
Louis Barbeau, Pierre Dionne

Association des retraités de l'UQTR (ARUQTR) – 3 délégués
Claude Charrette, Claude Vézina

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour [FRUQ-06c AG-010 2006 10 27]
3. Adoption du procès-verbal de la 9^e réunion de l'Assemblée générale [document FRUQ-06g AG-009 2005 11 27]
4. Ratification des actes de la direction
5. Dépôt des états financiers de l'exercice 2005-2006
 - 5.1 État des résultats [document FRUQ-05a 2006 08 31]
 - 5.2 Bilan [document FRUQ-05b 2006 08 31]
 - 5.3 Prévisions budgétaires [document FRUQ-05c 2006 09 01]
 - 5.4 Quote-part des associations affiliées [document FRUQ-05d 2005-2006 2006 08 31]
 - 5.5 Rapport d'examen des livres comptables
6. Propositions de la direction
 - 6.1 Adoption des états financiers de l'exercice 2005-2006
 - 6.2 Soutien aux associations éloignées pour l'exercice 2006-2007
 - 6.3 Cotisations des associations affiliées pour l'exercice 2007-2008
 - 6.4 Compensation pour l'utilisation d'un véhicule automobile
 - 6.5 Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice 2006-2007
7. Nomination à la responsabilité des dossiers majeurs
 - 7.1 Responsable du dossier des régimes de retraite
 - 7.2 Responsable du dossier des assurances collectives
8. Rapport des responsables de dossiers et des représentants aux instances réseau
 - 8.1 Responsable du dossier des assurances collectives
 - 8.2 Représentants au CIRAC
 - 8.3 Représentants au CRAC
 - 8.4 Représentation de la FRUQ en 2006-2007
9. Rapport annuel 2005-2006
10. Mise à jour du dossier de concertation entre les associations
11. Dépliant d'information sur la FRUQ
12. Logos des associations locales
13. Organismes affinitaires
 - 12.1 Alliance des associations de retraités (AAR)
 - 12.2 Association de retraités des universités québécoises (ARUQ)
 - 12.3 Association des retraités des universités et collèges du Canada
14. Élection à la présidence

15. Élection à la vice-présidence au secrétariat
16. Varia

17. Levée de l'assemblée

Les participants seront reçus au siège social de l'Université du Québec vers 12 h 30 par monsieur Louis Gendreau, vice-président à l'Administration.

1. Ouverture de la réunion

Après avoir déclaré la réunion ouverte, le président souhaite la bienvenue aux participants et les invite à se présenter à tour de rôle.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Louis Barbeau, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel qu'il apparaît aux pages précédentes.

3. Adoption du procès-verbal du 4 novembre 2005 (AG-009) [FRUQ-06g AG-009 2006 11 27]

Sur proposition de Paul Gagné, avec l'appui de Céline Lebel, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal AG-009 tel que déposé en séance.

4. Ratification des actes de la direction

Sur proposition de Yves Asselin, avec l'appui de Marièle Cantin, il est résolu à l'unanimité de ratifier les actes posés par la direction au cours du dernier mandat écoulé.

5. Dépôt des états financiers de l'exercice 2005-2006

5.1 État des résultats [document FRUQ-05a 2006 08 31]

Le président dépose l'état des résultats et explique que les produits ont été de 6 735,25 \$ et les charges de 8 258,61 \$. Il en résulte donc un excédent des charges sur les produits de 1 523,36 \$.

5.2 Bilan [document FRUQ-05b 2006 08 31]

Le président dépose le bilan au 31 août 2006 qui montre une encaisse de 6 677,90 \$.

5.3 Prévisions budgétaires [document FRUQ-05c 2006 09 01]

Le président dépose l'état des résultats prévisionnels 2006-2007. Il est prévu des produits de 6 825,00 \$ et des charges de 11 732,00 \$, donc un excédent des charges sur les produits de 4 907,00 \$.

5.4 Quote-part des associations affiliées [document FRUQ-05d 2005-2006 2006 08 31]

Le président dépose les versements de quote-part des associations affiliées, 2005-2006. Le nombre final de membres des associations affiliées s'avère être de 912. Il explique qu'il y a fort probablement eu erreur les années précédentes au niveau du calcul du nombre de membres étant donné que le montant de la cotisation n'est pas le même pour un membre comptabilisé à l'automne et un autre qui devient membre d'une association en cours d'année et qui est comptabilisé au printemps.

5.5 Rapport d'examen des livres comptables

La vice-présidente à la trésorerie dépose en séance une lettre du Centre de service du personnel de l'UQAM, Caisse d'économie Desjardins de la Culture confirmant le solde en date du 31 août 2006.

6. Propositions de la direction

6.1 Adoption des états financiers de l'exercice 2005-2006

Le président dépose le projet de résolution FRUQ-06e AG-010-0100 concernant les états financiers 2005-2006.

Résolution AG-010-0100

États financiers de l'exercice 2005-2006

Attendu les dispositions de l'article 3.1 f) des Statuts et règlements généraux précisant les rôles et pouvoirs de l'assemblée générale;

attendu le dépôt par la vice-présidente à la trésorerie des états financiers de l'exercice 2005-2006 et du rapport d'examen des livres comptables et des états financiers ;

attendu la recommandation de la direction;

sur proposition de Paul Gagné, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est résolu d'adopter les états financiers de l'exercice 2005-2006 tels que déposés.

Adopté à l'unanimité.

6.2 Soutien aux associations éloignées pour l'exercice 2006-2007

Le président dépose le projet de résolution FRUQ-06e AG-010-0101 dans le but de reconduire le soutien aux associations éloignées pour 2006-2007.

Résolution AG-010-0102

Soutien aux associations éloignées pour l'exercice 2006-2007

Attendu la résolution AG-006-0058 par laquelle la Fédération adopte une politique de soutien aux associations éloignées pour les frais de déplacement et d'hébergement à

l'occasion des réunions de l'assemblée générale et propose une formule de calcul appropriée ;

attendu la résolution AG-008-0086 par laquelle la formule a été amendée;

attendu la situation financière de la Fédération, telle que reflétée par les états financiers déposés en séance par le vice-président à la trésorerie et adoptés (résolution AG-010-0100);

sur proposition de Pierre Dionne, avec l'appui de Yvon Pépin, il est résolu:

- a) d'affecter en 2006-2007 une somme de 1 690,00 \$ pour les déplacements et de 810,00 \$ pour l'hébergement dans le cadre de la politique de soutien aux associations éloignées;
- b) d'inscrire ces montants aux prévisions budgétaires 2006-2007;
- c) de laisser ouverte la possibilité d'une aide à l'ARUQAC (et l'APRÈS L'UQAM et à l'APR-UQAM) sous la forme d'un soutien à l'hébergement si les conditions routières empêchaient ponctuellement de réaliser un aller-retour dans la même journée.

Adopté à l'unanimité.

6.3 Cotisation des associations affiliées pour l'exercice 2007-2008

Le président dépose le projet de résolution FRUQ-06e AG-010-0102 concernant la cotisation des associations affiliées pour 2007-2008.

Résolution AG-010-0102

Cotisation des associations affiliées pour 2007-2008

Attendu les dispositions de l'article 3.1 d) des Statuts et règlements généraux précisant les rôles et pouvoirs de l'assemblée générale;

attendu les prévisions budgétaires déposées par le vice-président à la trésorerie (document FRUQ-05c 2006-2007);

attendu la décision prise à l'assemblée générale 2003 de fixer à l'avenir la cotisation des associations affiliées une année à l'avance, afin de faciliter pour les associations l'établissement des prévisions budgétaires;

attendu la recommandation de la direction;

sur proposition de Yves Asselin, avec l'appui de Louise Dupuy-Walker, il est résolu:

- a) de fixer à 4 \$ par membre cotisant à la Fédération la quote-part des associations affiliées pour l'exercice financier 2007-2008;

- b) de maintenir la politique consistant, pour les associations, à régler la cotisation en deux versements, soit le 1^{er} décembre et le 31 mars.

Adopté à l'unanimité.

6.4 Compensation pour l'utilisation d'un véhicule automobile

Le président dépose le projet de résolution FRUQ-06e AG-010-0103 concernant un amendement aux normes de remboursement des frais de déplacement et de séjour.

Résolution AG-010-0103

Amendement aux normes et modalités de remboursement des frais de déplacement et de séjour

Attendu les dispositions de l'article 3.1 g) des Statuts et règlements généraux précisant les rôles et pouvoirs de l'assemblée générale;

attendu l'augmentation marquée des coûts de déplacements en automobile;

attendu la recommandation de la direction;

sur proposition de Marièle Cantin, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est résolu d'amender les *Normes et modalités de remboursement des frais de déplacement et de séjour* afin de porter à 0,30 \$/km le tarif de base de remboursement pour déplacement en automobile et à 0,10 \$/km le supplément par passager.

Adopté à l'unanimité.

6.5 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2006-2007

Le président dépose le projet de résolution FRUQ-06e AG-010-0104 concernant les prévisions budgétaires pour l'exercice 2006-2007.

Résolutions AG-010-0104

Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2006-2007

Attendu les dispositions de l'article 3.1 d) des Statuts et règlements généraux précisant les rôles et pouvoirs de l'assemblée générale;

attendu les prévisions budgétaires déposées par le vice-président à la trésorerie (document FRUQ-05c 2006-2007);

sur proposition de Paul Gagné, avec l'appui de Pierre Dionne, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2006-2007 telles que déposées.

Adopté à l'unanimité.

7. Nomination à la responsabilité des dossiers majeurs

7.1 Responsable du dossier des régimes de retraite

Le président explique avoir contacté Marcel Belleau et compte tenu de son intérêt manifeste, il dépose le projet de résolution FRUQ-06e AG-010-0105 concernant la nomination du responsable du dossier des régimes de retraite.

Résolution FRUQ-06e AG-010-0105

Nomination du responsable du dossier des régimes de retraite

Sur proposition de Guy Dionne, avec l'appui de Louise Dupuy-Walker, il est résolu de confier à Marcel Belleau la charge du dossier des régimes de retraite pour l'exercice 2006-2007.

Adopté à l'unanimité.

7.2 Responsable du dossier des assurances collectives

Le président dépose le projet de résolution FRUQ-06e AG-010-0106 concernant la reconduction du responsable du dossier des assurances collectives.

Résolution AG-010-0106

Nomination du responsable du dossier des assurances collectives

Sur proposition de Thérèse Leduc, avec l'appui de Élise Fournier, il est résolu de confier à Pierre Laplante le poste de responsable du dossier des assurances collectives pour l'exercice 2006-2007.

Adopté à l'unanimité.

8. Rapport des responsables de dossiers et des représentants aux instances réseau

8.1 Responsable du dossier des assurances collectives

Pierre Laplante dépose le *Numéro 15 – 27 novembre 2006 du FRUQinfo* qui rend bien compte des efforts déployés pour augmenter l'assurance vie des retraités et pour tenter de conserver les couvertures d'assurance accident maladie qu'ils ont avant l'atteinte de 65 ans pour les retraités de 65 ans et plus.

Résolution AG-010-0114

Remerciements à Pierre Laplante

Sur proposition de Thérèse Leduc, avec l'appui de Gaston Dumont, il est résolu de remercier Pierre Laplante pour la qualité du travail accompli comme responsable du dossier des assurances collectives.

Adopté à l'unanimité.

8.2 Représentants au CIRRAC

Les principaux dossiers en plus de ceux évoqués par Pierre Laplante en cours de séance et contenus dans le FRUQinfo no 15 sont :

Le dossier de la Teluq au sujet de ses représentants a fait l'objet de nombreuses discussions.

En 2006-07, aucune augmentation des taux de cotisation pour les retraités de 65 ans et moins en assurance-vie et accident-maladie.

Le nombre de départs à la retraite est évalué à 125 par année tout comme le nombre de décès. Le nombre de retraités devrait se stabiliser autour de 2 600.

Pour la prochaine année, le mandat du CIRRAC est d'améliorer le système de versement de prestations d'assurance invalidité. À suivre aussi, selon le projet de loi 30, l'imposition pour les régimes qui disposent de surplus de les affecter de manière équitable entre les actifs et les retraités.

8.3 Représentants au CRAC

Pierre Laplante dépose, suite à l'Assemblée du 2 décembre 2005, un tableau résumant les états financiers pour la période se terminant le 31 mai 2005 :

	Déficit 2004-2005	Déficit cumulé
Protection		
Vie	350 000 \$	1 500 000 \$
Invalidité	238 000 \$	2 300 000 \$
Accident Maladie	(633 000 \$)	(633 000 \$)

Suite à l'Assemblée du 12 mai 2006, le renouvellement de l'ensemble des polices est accepté, sans augmentation des primes.

Accident maladie		Prime mensuelle
	Individuel	46.85 \$
	Monoparental	65.59 \$
	Couple	93.70 \$
	Familial	112.45 \$
Vie		0,2407 \$/1 000 \$ du salaire au départ

8.4 Représentation de la FRUQ en 2006-2007

Le président dépose un projet de résolution AG-010-0107 concernant la nomination des représentants de la FRUQ aux instances de concertation et auprès des organismes affinitaires.

Résolution AG-010-0107

Représentation de la FRUQ en 2006-2007 aux instances de concertation et auprès des organismes affinitaires

Sur proposition de la direction, avec l'appui de Louis Barbeau, il est résolu que la représentation de la FRUQ aux instances de concertation et auprès des organismes affinitaires se fasse selon la répartition suivante :

Sigle	Instance de concertation ou organisme affinitaire	Nombre de représentants	Représentants de la FRUQ (et statut au sein de l'organisme)
AAR	Alliance des associations de retraités prestataires de régimes complémentaires de retraite du Québec	2	Gaston Dumont, représentant Denis Rivest, représentant
AAR (secteur public)	Comité du secteur public de l'Alliance des associations de retraités	1	Denis Rivest, représentant officiel Gaston Dumont, remplaçant
ARUQ	Associations de retraités des universités québécoises	3	Roch Meynard Gaston Dumont Denis Rivest
CURAC/ARUCC	Associations de retraités des universités et collèges du Canada	1	Gaston Dumont
CIRRAC	Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives	2	Gaston Dumont, observateur Pierre Laplante, observateur
CRAC	Comité réseau des assurances collectives (Université du Québec)	3	Pierre Laplante Pierre Dionne Francine David

Adopté à l'unanimité.

9. Rapport annuel 2005-2006

Le président dépose un projet de rapport annuel [document FRUQ-02a 2005-2006 2006 1027].

Résolution AG-010-0108

Adoption du projet de rapport annuel 2005-2006

Attendu les dispositions de l'article 3.1 f) des Statuts et règlements généraux de la Fédération;

attendu le dépôt par la direction d'un projet de rapport annuel 2004-2005;

sur proposition de Paul Gagné, avec l'appui de Pierre Dionne, il est résolu :

- a) de recevoir et d'accepter le projet de rapport annuel 2005-2006 tel que déposé; et
- b) de le faire parvenir aux destinataires habituels lorsqu'il sera complété.

Adopté à l'unanimité.

10. Mise à jour du dossier de concertation entre les associations

Le président dépose les données pour 2005-2006 du dossier de concertation entre les associations. Les participants considèrent qu'il faudrait continuer à mettre ce document à jour et il serait intéressant d'afficher ces informations sur le site Web de la FRUQ. On verra à ajouter d'autres informations pertinentes au cours des années : sigles des associations, protocoles, etc et à placer ces informations sur le site de la FRUQ.

11. Dépliant d'information sur la FRUQ

Le président dépose le dépliant qu'il a produit. Il remercie Claude Angers pour son aide au niveau des textes que l'on y retrouve. Les participants apprécient le contenu et le design et félicitent Gaston Dumont. Francine David fait remarquer que la conception et le design ont été effectués par Hélène Dumont, fille du président.

Résolution AG-010-0115

Félicitations à Hélène Dumont

Sur proposition de Thérèse Leduc, avec l'appui de Céline Lebel, il est résolu d'offrir des félicitations à Hélène Dumont pour la production d'un dépliant au design exceptionnel.

Adopté à l'unanimité.

12. Logos des associations

Dianne Chrétien de ARUQAC se demande s'il serait intéressant de développer un logo commun pour les associations en distinguant celles-ci en fonction de la couleur déjà adoptée par chacune

des universités. Plusieurs associations ont déjà leur logo et ils sont prêts à se les échanger pour information.

13. Organismes affinitaires

Quelques participants jugent qu'il faudrait examiner la pertinence de continuer à participer aux organismes affinitaires pour les années qui viennent. Ils pensent toutefois que, pour l'exercice 2006-2007, il convient d'y adhérer et d'en faire l'examen en cours d'année.

Résolution AG-010-0116

Pertinence de participer aux organismes affinitaires

Sur proposition de Élise Fournier, avec l'appui de Claude Vézina, il est résolu de demander au Bureau de direction d'examiner la pertinence de continuer à participer aux organismes affinitaires.

Adopté à l'unanimité.

Résolution AG-010-0109

Adhésion à l'Alliance des associations de retraités (AAR)

Attendu la situation financière de la Fédération, telle que reflétée par les états financiers déposés par le vice-président à la trésorerie;

attendu les prévisions budgétaires pour l'exercice 2006-2007;

attendu les objectifs poursuivis par l'Alliance des associations de retraités, auxquels souscrit la Fédération;

sur proposition de Thérèse Leduc, avec l'appui de Céline Lebel, il est résolu de renouveler l'adhésion de la Fédération à l'Alliance des associations de retraités (AAR) pour l'exercice 2006-2007 et d'autoriser la vice-présidente à la trésorerie à verser la cotisation requise de 1 \$ par membre.

Adopté à l'unanimité.

Résolution AG-010-0110

Adhésion au regroupement *Associations de retraités des universités québécoises* (ARUQ)

Attendu la situation financière de la Fédération, telle que reflétée par les états financiers déposés par le vice-président à la trésorerie;

attendu les prévisions budgétaires pour l'exercice 2006-2007;

attendu les objectifs poursuivis par le regroupement *Associations de retraités des universités québécoises* (ARUQ), auxquels souscrit la Fédération;

sur proposition de Marièle Cantin, avec l'appui de Paul Gagné, il est résolu de reconduire l'adhésion au regroupement *Associations de retraités des universités québécoises* (ARUQ) et d'autoriser le vice-président à la trésorerie à verser la cotisation requise de 50 \$ pour l'année 2006-2007.

Adopté à l'unanimité.

Résolution AG-010-0111

Adhésion au regroupement Associations de retraités des universités et collèges du Canada (CURAC/ARUCC)

Attendu la situation financière de la Fédération, telle que reflétée par les états financiers déposés par le vice-président à la trésorerie;

attendu les prévisions budgétaires pour l'exercice 2006-2007;

attendu les objectifs poursuivis par le regroupement *Associations de retraités des universités et collèges du Canada*, auxquels souscrit la Fédération;

sur proposition de Thérèse Leduc, avec l'appui de Pierre Dionne, il est résolu d'adhérer au regroupement *College and University Retiree Associations of Canada/Associations de retraités des universités et collèges du Canada (CURAC/ARUCC)* pour 2006-2007 et d'autoriser la vice-présidente à la trésorerie à verser la cotisation requise de 300 \$.

Adopté à l'unanimité.

14. Élection à la présidence

Résolution AG-010-0112

Élection du président

Attendu la vacance au poste de président de la Fédération;

attendu qu'il n'y avait qu'une seule candidature ;

sur proposition de Paul Gagné, avec l'appui de Claude Charette, il est résolu d'élire Gaston Dumont à la présidence de la Fédération pour un mandat de deux ans.

Adopté à l'unanimité.

15. Élection à la vice-présidence au secrétariat

Résolution AG-010-0113

Élection à la vice-présidence au secrétariat

Attendu la vacance au poste de vice-président au secrétariat de la Fédération;

attendu qu'il n'y avait qu'une seule candidature ;

sur proposition de Paul Gagné, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est résolu d'élire Denis Rivest à la vice-présidence à la trésorerie de la Fédération pour un mandat de deux ans.

Adopté à l'unanimité.

16. Varia

Aucun point n'a été abordé.

17. Levée de l'assemblée

Le président remercie particulièrement les membres du bureau de direction pour leur support et les délégués des associations affiliées de leur participation et lève l'assemblée à 12 h 30.

Le président

Le secrétaire

Gaston Dumont

Denis Rivest

Le 2 novembre 2007